

**La Petite Charte de notre Association**

## A LIRE ENTIEREMENT

## A retourner complétée, par mail *(téléchargez le document sur votre bureau, complétez et enregistrez-le puis envoyez-le par mail)* à : [christine.delmas-jourdier@art-miss.org](mailto:christine.delmas-jourdier@art-miss.org)

Afin de simplifier le déroulement de nos différentes rencontres, voici quelques règles d’organisation à respecter :

* Merci de répondre aux invitations aux conférences ou évènements, **que vous veniez ou non,** en utilisant le site internet. En effet, nous avons impérativement besoin de votre réponse pour organiser le cocktail,
* Date limite des réponses : **9** **jours** **avant la soirée**, (envoi des invitations par mail environ 15 jours avant la soirée),
* Afin d’éviter toute relance, merci d’effectuer **le règlement** avant votre venue *(lorsque votre règlement est validé, vous recevez un mail de confirmation, surveillez bien votre boite mail, spam éventuel !.…),*
* Sans règlement, votre inscription n’est pas enregistrée,
* Toute inscription est définitive, aucun remboursement n’est possible,
* Vous vous engagez à participer régulièrement à nos rendez-vous.
* La conférence débute à **19h45 précises**. Merci de respecter l’horaire par égard pour l’intervenant et les autres membres,
* Ne pas laisser de chaise vide entre les places occupées, ni garder des places pour vos amies retardataires,
* **Les badges** avec votre nom remis à votre arrivée devront être redéposés à votre départ,
* Vous avez la possibilité d’inviter une amie à découvrir notre association lors d’une conférence ou un événement (dans la limite des places disponibles, tarif : 30€ + coût de la soirée). Le règlement de sa participation sera fait par virement avant la soirée. Merci de nous contacter au préalable par mail : [christine.delmas-jourdier@art-miss.org](mailto:christine.delmas-jourdier@art-miss.org)

Nom et Prénom : ………………………………… Date : …………….

Signature précédée de la mention *« Lu et approuvé »* :